



**Organisation de l'Aviation civile internationale
Bureau Afrique Occidentale et Centrale**

**DEUXIEME REUNION DU SOUS-GROUPE COMMUNICATIONS,
NAVIGATION ET SURVEILLANCE DU GROUPE APIRG
CNS/SG/2
(Dakar, 22 – 25 mai 2007)**

Point 4 de l'ordre du jour : Systèmes de Communications

(Présentée par le Kenya)

1. INTRODUCTION

1.1 L'Administration de l'Aviation Civile du Kenya a vécu et acquis, par une longue pratique jointe à une longue observation, une vaste expérience des carences occasionnées, dans le cadre de la fourniture des services de communications, par le fait d'exploiter des services de niveau inférieur qui ont toujours été produits comme tels par le fournisseur des services de télécommunications.

1.2 Il s'est alors avéré nécessaire de décaler les liaisons de communications terrestres et par satellite et les faire remplacer par un réseau **VSAT** exclusivement dédié à ce remplacement.

1.3 Au moment de prendre l'initiative de cette réforme, le projet **NAFISAT** se trouvait au stade des discussions. Il a par conséquent été décidé de restreindre l'usage du système aux besoins internes. En vue de compléter le réseau **NAFISAT**, étant entendu que celui-ci sera appelé à satisfaire les prescriptions internationales. A titre de mesure temporaire, le Kenya a entrepris le processus de mettre en place les circuits numériques à grandes vitesses en liaison avec Mumbai, Entebbe et Le Caire en attendant la mise en œuvre du système **NAFISAT**.

2. DISCUSSION

2.1 Objectif

2.1.1 Le réseau aéronautique national du terminal à très petite ouverture (**VSAT**) a été conçu pour permettre l'interconnexion des communications en phonie et sous forme de données entre stations de la Régie des Services Aéronautiques du Kenya (**K.C.A.A**). On peut espérer que le réseau ainsi conçu constituera une infrastructure fiable et efficace pour les communications, tant dans le présent contexte que dans un avenir prévisible.

2.1.2 Ledit réseau permet de desservir les services aéronautiques fixes et mobiles, le contrôle et la surveillance à distance des installations de navigation aérienne et assure l'interconnexion des stations du radar de surveillance.

2.2 Stations reliées par interconnexion

2.2.1 Le centre de contrôle du réseau se trouve à l'Aéroport International Jomo Kenyatta (J. K. I. A) de Nairobi. Les installations de surveillance situées à Mombasa, Wajir, Poror, Eldoret et à Nairobi/JKIA sont reliées à l'aéroport international Jomo Kenyatta où se fait l'affichage des renseignements radar à l'échelle nationale.

2.2.2 Les stations VHF à portée élargie qui sont installées sur Ngong Hills, ainsi qu'à Mombasa, à Poror et à Wajir sont à leur tour reliées à l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA) et permettent ainsi d'assurer la couverture de toute la région d'information de vol (**FIR**) en VHF.

2.2.3 Les circuits du réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques (**RSFTA**) et les circuits en phonie directe des services de la circulation aérienne (**ATS/DS**) de Mombasa, d'Eldoret, de l'aérodrome de Wilson, de Kisumu, de Lokichoggio et de Malindi sont également reliés à l'aéroport international Jomo Kenyatta (JKIA).

2.2.4 Un réseau de service téléphonique reliant entre elles toutes les stations mentionnées ci-dessus a été mis en en place. Les mêmes stations sont à leur tour reliées avec la Direction Générale de la Régie des Services Aéronautiques du Kenya (**KCAA**) ainsi qu'avec l'atelier central du pays.

3. PROGRAMME DE MISE EN OEUVRE

3.1 Le réseau **VSAT** a été acquis par voie d'adjudications soumises au public en l'an 2005. Le contrat y afférent fut gagné par l'entreprise "**Alldean Satellite Network (K) Ltd**" en Juin 2006 tandis que la fourniture des installations ne commença qu'au mois de Juin 2006. Le contrat a coûté une somme égale à **US \$ 1,462.850/20** couvrant 17 terminaux satellitaires, y compris des équipements d'interface de secours.

3.2 L'exécution du contrat est dans la dernière phase de mise en oeuvre. L'installation de tous les terminaux a été effectuée tandis que le système d'interface se trouve dans sa phase finale d'exécution. L'installation complète est attendue pour **le 30 Juin 2007** en même temps que le commissionnement de toute l'installation.

3.3 La performance des circuits déjà connectés au réseau donne des résultats impeccables avec un taux de disponibilité supérieur à **97%** en moyenne.

4. MESURE A PRENDRE

4.1 Il est demandé à la réunion :

a) de noter l'effort déployé par le Kenya dans la mise en oeuvre du système **VSAT** sur le plan national car, lorsqu'il entrera en fonction avec le **NAFISAT**, il permettra toutes les liaisons de communications aéronautiques d'être desservies par satellite et, de ce fait, fournira des services plus efficaces et plus fiables;

b) de noter également l'engagement inébranlable du Kenya d'exécuter la mise en oeuvre du **NAFISAT** ainsi que les mesures intérimaires qui sont en évolution pour rehausser le niveau d'efficacité du réseau, en termes de vitesse, pour certains circuits..

F I N